

GRILLE DE SELECTION POUR LE SEALYHAM TERRIER



TB = Très Bon
 EXC = Excellent
 CI = Classe Intermédiaire
 CO = Classe Ouverte
 CT = Classe Travail
 CCH = Classe Champion
 CJ = Classe Jeune

SPE = Spéciale de race
 RE = Régionale d'élevage
 NE = Nationale d'élevage
 CHPT = Championnat de France
 APR = Atrophie progressive rétinienne (examen ophtalmo MHOC ou ECVO)
 TAN = Test d'Aptitude Naturelle organisé par le club de race
 TC = Test de Caractère organisé par le club de race

TC2 - équivalence = Un brevet de chasse (150 points minimum en épreuve de Broussaillage) / ou Un minimum de 100 points en terrier naturel ou artificiel / ou Un excellent en cavage / Le CSAU / Le CAESC /ou Un brevet de recherche utilitaire / ou Un brevet de pistage - Pour les races admises à pratiquer ces disciplines : un brevet de chien de défense / ou un certificat RCI / ou Un excellent en 3^{ème} degré de sauvetage en mer

Approuvée par la commission Elevage de la SCC le : 09/05/2022

Validée par le comité de la SCC le : 28/07/2022

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
			RECOMMANDE	ELITE B	ELITE A
CONFIRME	Sujet CONFIRME + 1 EXC en NE ou RE ou SPE ou CHPT en CJ, CI, CO, CCH ou CT + TC1 apte + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 2 EXC (en CI, CO, CCH ou CT) en NE, RE, SPE ou CHPT dont 1 en NE ou CHPT sous 2 juges différents + TC1 apte + Dépistage APR indemne (PRA-0/-) + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 1 EXC en CI, CO, CCH ou CT en NE ou CHPT 1 EXC en CI, CO, CCH ou CT en RE 1 EXC en CI, CO, CCH ou CT en SPE sous 3 juges différents + TC1 apte + TC2 apte ou équivalence + Dépistage APR indemne (PRA-0/-) + Identification génétique	Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{er} génération au minimum 3 descendants cotés 3 points : Mâle : avec 2 lices Femelle : sur 2 portées + Compatibilité génétique avec ses descendants + Dépistage APR indemne (PRA-0/-)	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : au moins 3 descendants cotés au moins 3 avec 2 lices Femelle : au moins 3 descendants cotés au moins 3 en 2 portées + Compatibilité génétique avec ses descendants

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC. Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.